



## CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SYDNEY-CANBERRA

Consulat général de France St Martins Tower  
Level 26, 31 Market street SYDNEY NSW 2000

Téléphone : 61 2 92 68 24 00

### Objet : PROCES VERBAL DE LA 1ERE COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2016 – RYTHME SUD

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 29/10/2015 au Consulat général

#### **Participants :**

##### **Etaient présents :**

###### *Membre de droit :*

- M. CROIZER Nicolas, Consul général
- M. GRANGE Jean-Philippe, Conseiller Consulaire
- Mme GUILBAUD Marie-claire, Conseiller consulaire
- Mme KEMP Danièle, Conseiller consulaire – par Skype
- M. LE BOURSICOT Bernard, Conseiller consulaire
- M. VALLERIE Sébastien, Conseiller consulaire

###### *Membre désigné :*

- Mme DANJOU Véronique, Directrice de l'école maternelle de Canberra – par Skype
- Mme POMMIER Caroline, Directrice de l'école française de Melbourne – par Skype

###### *Experts :*

- M. LE VAN XIEU Olivier, Consul-adjoint
- M. Mac COLL John, Président d'une société de bienfaisance

###### *Secrétaire :*

- Mme LEAL Anne, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

##### **Excusés :**

- M. FARRELL Andrew, Représentant des parents d'élèves - Canberra
- Mme JOUSSE Muriel, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants - Canberra
- Mme LA CARBONA Florence, Présidente des Français du Monde-adfe Australie
- M. PETITPIERRE Olivier, Représentant des parents d'élèves, Melbourne
- M. SOULIER Eric, Conseiller culturel
- M. VALAMBERT Gilles, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Melbourne
- Mme VARNIER-GUITTARD Marie, Présidente de l'UFE

### **Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:**

- Ordre du jour
- Instruction générale
- Télégramme de cadrage
- Eléments du barème
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire

Les fiches familles de demande de bourses scolaires ont été projetées.

### **Première partie avant examen des dossiers individuels**

Le CCB s'est tenu par SKYPE avec :

- Mme Véronique DANJOU, directrice de l'école maternelle franco-australienne, présente à Canberra. Mme DANJOU n'a pas assisté aux débats concernant l'école de Melbourne ;
- Mme Daniele KEMP, conseiller consulaire, présente à Melbourne ;
- Mme Caroline POMMIER, directrice de l'école française de Melbourne, présente à Melbourne.

Le président a fait un point sur la campagne 2015 (8 812 € de crédits accordés pour 8 boursiers) et a annoncé le cadre budgétaire de cette campagne 2016 :

- Enveloppe de référence pour la période 1 de la campagne : 7 890 €
- Montant des besoins pour cette période = dossiers recevables : 5 927 € (7 159,67 € avec le changement de tarif de l'école de Canberra)
- Montant de l'enveloppe allouée par l'AEFE pour la période 1 : 6 200 €

A la demande du Conseil consulaire, Mme DANJOU a présenté les nouveaux tarifs qui ont été communiqués au poste la veille de la commission locale. L'école était en attente d'un prêt bancaire pour des travaux qui n'a pas été accordé au motif qu'elle disposait de revenus moins importants que les autres écoles locales. Pour financer ces travaux, l'option choisie est d'augmenter les frais de scolarité.

Le Président a rappelé les règles de confidentialité qui régissent les débats et a demandé aux membres si ceux-ci avaient des observations éventuelles, d'ordre général, à exprimer.

M. GRANGE, conseiller consulaire, a présenté la demande, formulée lors de la dernière assemblée des français à l'étranger, d'associer les conseillers consulaires en amont de la définition de l'enveloppe des besoins du poste transmise à l'AEFE, avant le dialogue de gestion.

Les points du barème suivants ont ensuite été validés :

- le seuil d'exclusion patrimoine mobilier (100 000€) ;
- le seuil d'exclusion patrimoine immobilier (250 000€) ;
- la liste précise et exhaustive des pièces justificatives des ressources à produire à l'appui des demandes de bourses.

Le président a passé la parole aux directrices d'établissement.

Mme DANJOU, directrice de l'école maternelle franco-australienne de Canberra, avait déjà présenté les nouveaux tarifs.

Mme POMMIER, directrice de l'école française de Melbourne, présente une stabilité des tarifs pour 2016 et annonce une probable baisse à l'avenir, pouvant aller jusqu'à 50%. Des échanges avec le département de l'éducation du Victoria sont en cours pour attribuer des subventions à l'école. Le conseil consulaire s'est interrogé sur la possibilité de répondre aux demandes des autorités locales tout en conservant l'homologation de l'AEFE.

### **Synthèse de la séance**

Le CCB a validé la demande de bourses de 3 dossiers concernant un total de 3 enfants boursiers, ajourné 1 dossier incomplet et rejeté 1 dossier concernant 1 enfant.